

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames, — — — 50
Faits divers, — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
SOMMAIRE : 30 fr.
Un an... 16
Six mois... 8
Trois mois... 4
Poste : 25 fr.
Un an... 18
Six mois... 10
Trois mois... 5
En s'abonnant : SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A. EWIG, Rue Taitbout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 11 Juillet 1877.

Chronique générale.

Les renseignements qui nous arrivent de certains départements montrent que la grande manœuvre électorale des radicaux consiste à annoncer la guerre. On nous cite un village où la guerre est crue si imminente, que deux fiancés retardent leur mariage depuis plus d'un mois.

Les fauteurs de ces bruits de guerre répandent une véritable perturbation dans le pays. Ces manœuvres sont criminelles à tout point de vue. Elles enlèvent toute liberté aux électeurs et portent le plus grand préjudice aux intérêts commerciaux et industriels, sans compter les autres conséquences qu'elles pourraient avoir.

Ces manœuvres sont trop coupables pour n'être considérées que comme l'émission de fausses nouvelles. Il est nécessaire que le gouvernement avisé. Les émissaires peuvent être pris en flagrant délit. Il faut les punir avec toute la sévérité des lois. Si on ne brise pas cette arme perfide dans la main de nos adversaires, la liberté et la franchise électorales sont absolument violées : les élections sont faussées, et le pays dangereusement troublé.

On lit dans l'Avenir militaire :

M. le général Berthaut cherche en ce moment, d'accord avec M. le président du conseil et M. le ministre des affaires étrangères, à obtenir de M. le ministre de l'intérieur que les élections soient fixées à une date aussi rapprochée que possible.

Les dispositions pour les grandes manœuvres ont été partout arrêtées par les états-majors généraux des corps d'armée, de concert avec les diverses autorités, et ce n'est

pas sans de grands inconvénients que des concentrations de troupes considérables pourraient être retardées jusqu'à la mi-octobre, à l'ouverture des travaux de labour.

On donne aujourd'hui comme certain que la date des élections sera irrévocablement fixée cette semaine par le conseil des ministres.

**

L'agence Havas a transmis aux journaux une note importante en ce qu'elle concerne le choix des candidatures conservatrices. La voici :

« L'approche des élections a amené à Paris un grand nombre de candidats qui, les uns, anciens membres des précédentes Assemblées, les autres, nouveaux venus dans la politique, viennent solliciter l'appui du gouvernement. Il y a à cet égard, depuis quelque temps, une affluence considérable dans les divers ministères, surtout au ministère de l'intérieur. Le gouvernement a pris une décision sur un point : c'est d'appuyer tous les membres de la Chambre des députés dissoute qui ne se sont pas associés à l'ordre du jour voté par les gauches. Les circonscriptions qui les avaient élus précédemment sont donc d'ores et déjà pourvues du candidat désigné par le gouvernement.

Quant aux autres circonscriptions, le choix du gouvernement paraît devoir s'arrêter, en général, sur le candidat conservateur paraissant réunir le plus de chances de succès, et uniquement sur un seul candidat, si deux candidats conservateurs se présentaient contre une candidature républicaine ayant des chances de succès.

Pour établir ce travail, il y a des conférences quotidiennes entre les chefs des différents partis conservateurs, entre le gouvernement et eux. Pour le moment, ce travail d'ensemble n'est pas arrêté complètement.

Les indications qui pourraient être données ne peuvent être qu'incomplètes ou inexactes. »

**

Le Pays a publié la note suivante :

« L'arrivée à Paris du général allemand Fabrice, coïncidant avec le conseil extraordinaire que les ministres ont tenu hier après midi, bien qu'ils se fussent déjà réunis le matin, sous la présidence du Maréchal, donne lieu à de nombreux commentaires sur lesquels nous ne croyons pas devoir insister.

On dit que l'époque des élections aurait été l'objet principal de la délibération des ministres dans ces deux conseils, et qu'après une longue discussion et sur les vives instances de M. Decazes, du général Berthaut et de M. de Broglie, elles auraient été fixées à un des dimanches de la deuxième quinzaine d'août. »

La Correspondance Havas a répondu en ces termes :

« L'arrivée à Paris du général allemand Fabrice, coïncidant avec un conseil extraordinaire des ministres tenu hier, a donné lieu à des commentaires, auxquels fait allusion un journal du soir. Nous sommes autorisés à déclarer qu'ils sont dénués de toute espèce de fondement. »

Nous ferons une seule réflexion. Les bruits auxquels la Correspondance Havas fait allusion étaient faux ; mais c'est pour nous une humiliation et une douleur que de pareils démentis soient rendus nécessaires.

**

On avait parlé d'un voyage que M. Gambetta devait faire dans le Midi avant l'ouverture de la période électorale ; la France assure que le leader des gauches opportunistes ne quittera pas Paris.

**

Tous les bruits alarmants qui avaient couru sur la non réussite probable de l'Exposition universelle tombent d'eux-mêmes devant le rapport de M. Krantz, qui nous montre les travaux très-avancés, et devant les paroles de M. de Meaux, ministre de l'a-

griculture et du commerce, à la commission, qui sont les plus rassurantes pour les intérêts de tous. Il résulte du rapport de M. Krantz que le montant des marchés passés pour les travaux de l'Exposition s'élève actuellement à la somme de 25 millions de francs ; les demandes, qui s'élevèrent à 49,000 en 1867, sont déjà de 26,000 pour la section française seulement. On espère atteindre le chiffre de 35,000. Enfin, sur 35,343,000 francs dont se compose le budget de l'Exposition, 25,364,087 francs sont actuellement engagés.

**

Dans son numéro du 8 juillet, le journal le Bien public, racontant qu'au moment de la guerre « l'argenterie du ministère de l'instruction publique avait été portée à la Monnaie, et que, depuis, les ministres se sont contentés des services de ruolz qu'ils ont trouvés dans les armoires du ministère... », ajoute « que M. Brunet, n'ayant pu s'accommoder de cet alliage impur, a fait acheter de l'argenterie sur les fonds du ministère... »

Cette nouvelle est absolument fautive. L'honorable ministre de l'instruction publique, M. Brunet, se contente parfaitement du ruolz de ses prédécesseurs.

C'est en outre une erreur de dire que l'argenterie a été portée à la Monnaie au moment de la guerre : ce n'est pas le gouvernement de la Défense nationale, c'est la Commune qui s'est emparée de tout ce que renfermait d'argenterie le ministère de l'instruction publique, soit 422 kilos 400 grammes, plus huit lots de pièces non estimées et 177 pièces diverses. Ces chiffres sont relatés dans un procès-verbal de l'époque et sur un reçu portant la date du 23 avril 1871, signé d'un citoyen Camélinat.

**

Le préfet de la Loire vient d'adresser une nouvelle circulaire à ses administrés pour les mettre en garde contre une nouvelle fraude dont la loi sur le colportage est l'objet. Voici ce que dit cette circulaire :

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE SERMENT

DES PETITS HOMMES

LE SERMENT DES PETITS POLONAIS.

(Suite.)

Une belle vache blonde les regarda passer, les regarda de ses grands yeux humides et levant sa tête par dessus la haie de framboisiers noirs. Puis elle poussa son mugissement comme pour leur dire : Venez ! j'ai du bon lait à vous offrir.

Ce fut inutile ; ils n'y faisaient pas attention, parce qu'il n'y avait pas de forêt derrière elle. Mais quand ils eurent trouvé ce qu'ils cherchaient, ils ne se sentirent pas de joie, et firent les Suisses comme ils purent durant le reste du jour. En parcourant la forêt où les oiseaux chantaient encore merveilleusement, ils découvrirent une

source fraîche qui valait du vin pour leur donner à boire.

Cette source propice offrait abondamment du cresson menu et vert, qui grelottait dans les bulles d'eau vive, et les poissons, qui n'ont peur de rien dans ces larges solitudes, ne se retenaient pas de bondir parmi les joncs de la rive, en se poursuivant avec mille grâces subtiles.

Les écoliers attendirent donc ainsi la nuit, remplis d'une agitation croissante, mais sans peur, ne se rendant aucun compte de l'effet affreux que devait produire leur absence à cette heure, le plus pressé pour eux étant alors de sauver la Pologne.

Tout à coup, ils s'aperçurent que Roudolf, leur chef, devenait soucieux, et comme ils plaçaient en lui toute leur confiance, à cause de son âge de douze ans et de son caractère concentré, ils l'entourèrent pour savoir le motif de ses réflexions taciturnes.

— C'est, leur dit-il, que nous avons oublié deux choses. Quand les Suisses ont fait leur serment, ils étaient trois, et nous sommes quatre ; puis, chacun d'eux avait amené dix hommes qui les suivaient comme témoins et comme une armée représentant la Suisse ; nous n'avons pas de témoins ni d'armée ; comment faire ?

Il y eut un moment de consternation générale. Mais après avoir discuté sur les dissemblances in-

prévues, on agréa d'être quatre au lieu de trois, par la raison qu'on était unis de manière à ne faire qu'un dès qu'on serait grand ; après quoi, tous décidèrent que les arbres leur serviraient de témoins et figureraient des hommes, se trouvant là naturellement rangés en bataille. Ils en marquèrent cinquante-trois à l'écorce qui devaient garder pour toujours une lettre de leur serment, ainsi composé par Roudolf :

— A la liberté des enfants polonais ! à la délivrance de leurs pères !

Après quoi, courant à travers et alentour de ces arbres consacrés, ils poussèrent des clameurs si héroïques que les oiseaux s'envolèrent.

Enfin, quand ils virent la lune monter ronde et lente à l'horizon, comme une tête mouvante, ce fut pour eux un saisissement suprême à ne pouvoir jamais être rendu.

Persuadés qu'elle les regardait et qu'elle allait les entendre, ils lui tendirent les bras à l'exemple de Roudolf qui dirigeait leurs âmes, et ils se mirent à genoux pour faire leur prière avant de jurer le serment.

Alors les quatre petits héros, sans armes, voués à la guerre sainte, écoutèrent avec un recueillement adorable cette triste invocation de Roudolf, qu'il avait apprise de son grand-père :

— Ne meurs pas, ô mère Pologne ! L'avenir viendra, et avec lui recroîtront les tréfiles coupés, et

nous en ferons des massues. Ils ne te tueront pas ! ils ne te tueront pas ! Il n'y a que Dieu qui tue !

— Il n'y a que Dieu qui tue ! répétèrent les enfants, et aussi la forêt qui avait de longs échos.

— Et c'est nous qui sommes les tréfiles, n'est-ce pas ? demandèrent les jeunes Polonais sanglotants.

— Oui, nous sommes les tréfiles, et nous serons les massues, répondit le pieux garçon qui les électrisait. Dites avec moi, comme moi :

« A la liberté des enfants polonais ! A l'affranchissement de leurs pères ! »

Ce qui fut répété par les quatre voix, argentines comme des voix d'enfants de chœur.

Après qu'ils se furent signés et qu'ils eurent dit : « Amen ! » les mains sur leurs poitrines, tous les bonnets furent jetés en l'air par dessus les arbres. Ils étreignirent à bras unis les gros chênes et les vieux hêtres là présents ; puis, leur frappant le cœur pour le faire battre :

— Remuez-vous tous ! criez-ils, et chantez vos grandes chansons pour porter notre serment dans le ciel !

La lune et la nuit, qui passaient ensemble, durent tendrement sourire de cette veillée buissonnière ; et puisque rien n'est caché ni perdu de ce monde surveillé par la Providence, il est permis de croire qu'elle marqua d'un signe les quatre enfants bientôt étroitement serrés dans les bras l'un de l'autre.

